

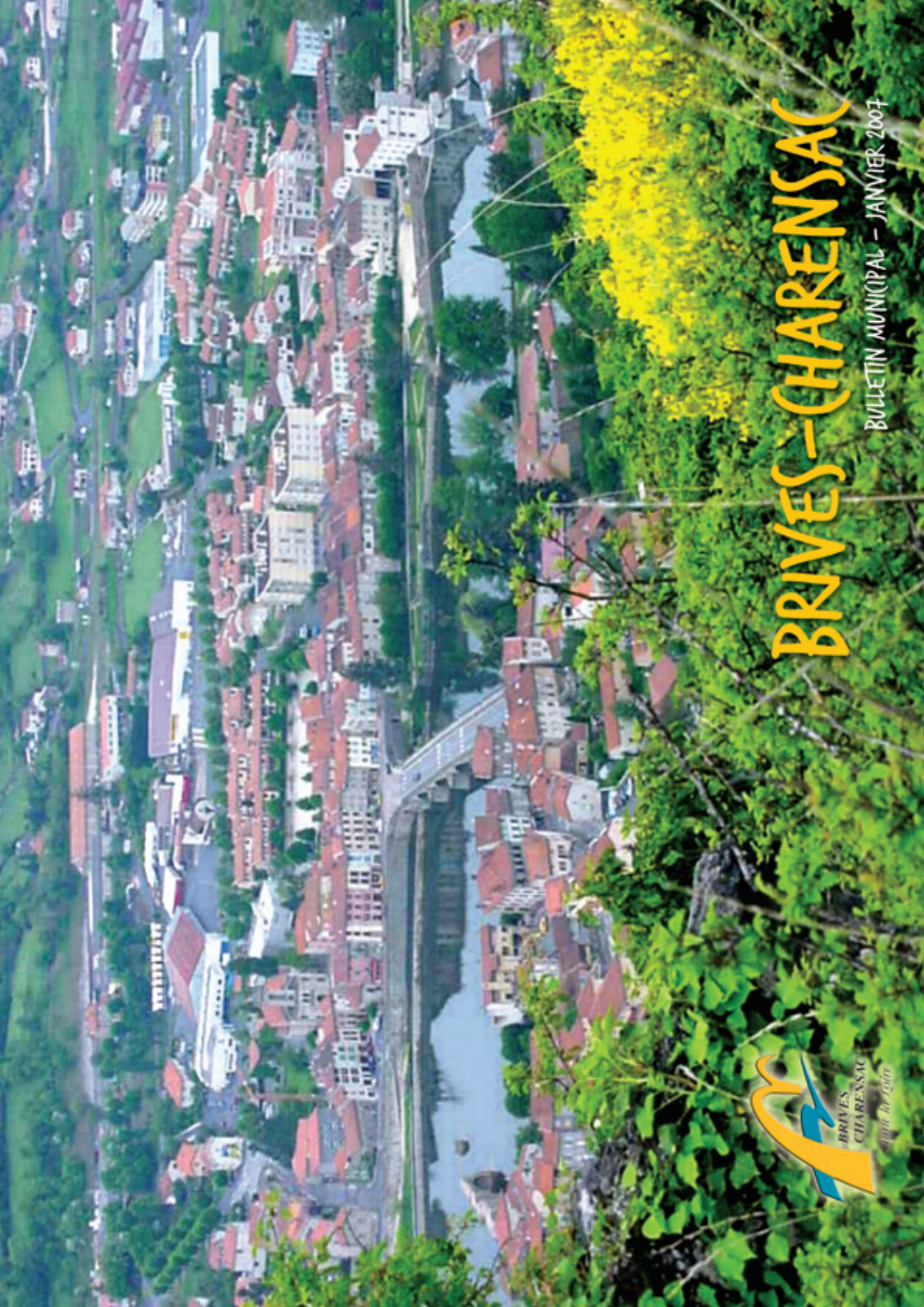


BRIVES-
CHARENSAC

pour la Loire

BRIVES-CHARENSAC

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2007



Laurent MATHYS

MARQUE DÉPOSÉE

COIFFEUR - VISAGISTE

Auchan Brives - Tél. 04 71 02 74 19

Allègre - Tél. 04 71 00 72 83

Monistrol-sur-Loire - Tél. 04 71 66 33 55

BAR RESTAURANT

«Le Provence»

Ouvert
7 j/7

Resto midi et soir



♦ Menu à partir de 10 €

♦ Pizza sur place ou à emporter

♦ Saladerie



1 Avenue des Sports - 43700 Brives-Charensac

Tél/Fax : 04 71 02 59 07



RAPHAËL GENOVA

ARCHITECTE DPLG

Les balcons d'Audinet
BRIVES-CHARENSAC

Tél. 04 71 02 32 98 - Fax : 04 71 05 22 73

SARL ASTRUC

MARBRERIE

CARRELAGE

CHAPE AUTONIVELANTE

Z.I. Corsac II - 5 Chemin de Farnier

43700 Brives Charensac

Tél. 04 71 05 41 06 - Fax : 04 71 05 79 30

De la cour de villa... à l'aérodrome...

FAITES VOUS AUSSI APPEL À L'EXPERIENCE



SECTEUR HAUTE-LOIRE - Le Collet - 43000 POLIGNAC
Tél. 04 71 02 00 68 - Fax 04 71 09 37 82

Devis gratuit (enrobés, pavés, bordures...)



MENU DU JOUR

Le plat du jour + 1 dessert + 1 boisson
7,90 €

Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 22 h - Dimanches et jours fériés de 11 h à 22 h

C. CIAL AUCHAN
BRIVES-CHARENSAC

Manger varié,
c'est bien meilleur pour la santé.



www.funch.fr

MAÇONNERIE



Terrassement

Zinguerie

Charpente

Façade

Noustoulet
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE

Tél./Fax 04 71 05 08 16



de 2^T8 à 40^T



POIDS LOURDS 43

Route des Estreys - 43000 ESPALY

Tél. 04 71 02 67 03 - Fax : 04 71 02 75 76



NISSAN Trucks

Ets DÉDÉ

Plâtrerie Peinture

6, Bd Maréchal Joffre - Le Puy en Velay

Tél./Fax : 04 71 04 12 31

Port. : 06 70 64 11 73



Sège social : Le Puy-en-Velay
Route de Coubron
43700 Brives-Charensac
Tél. 04 71 05 68 69
Fax : 04 71 05 54 89

Succursale : Clermont-Fd
Bd Louis Chartier
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 19 51 00
Fax : 04 73 19 51 03

PRIM' services
DISTRIBUTEUR FRUITS ET LEGUMES
Emplacement n° 45 - Z.I. Brives

Hexagro

École de Coiffure du Velay
E.C.V.
99, avenue Charles Dupuy - 43700 Brives - Charensac

recherche modèles
Hommes et Femmes

Rens. : 04 71 05 22 36

S O M M A I R E	Edito.....	p. 1-2
	Travaux.....	p. 3 à 5
	Urbanisme.....	p. 6
	Petite Enfance	p. 7 à 10
	Action sociale	p. 11 à 13
	C.M.J.	p. 14
	Médiathèque.....	p. 15 à 16
	Maison Pour Tous	p. 17
	Services Techniques	p. 18
	Fleurissement	p. 19
	Distinction.....	p. 20



Chers Amis Brivois,

Deux fois par an, dans ce Bulletin Municipal, le Mot du Maire, est le reflet de l'atmosphère qui enveloppe les «affaires de gestion» communales et d'agglomération ; Ces deux entités étant par ailleurs très liées. Pour ma part, j'ai toujours choisi la transparence pour vous faire participer en toute intelligence.

En ce début d'année, il m'est très désagréable d'être le messager d'une mauvaise nouvelle. Vous avez suivi les débats organisés par la Communauté d'Agglomération, vous avez lu la presse, il se

confirme, trois fois Hélas, que le **Centre Aqua-Ludique de l'Agglomération ne verra pas le jour avant l'échéance des mandats municipaux (2007 ou 2008 ?).**

Malgré deux études fort coûteuses et fort longues, remises en cause à de multiples reprises, ce projet n'a pas eu le soutien de certains élus de l'Agglomération, au désespoir de ses partisans convaincus de sa nécessité et de l'attente de la population.

Démocratiquement, on pourrait l'admettre, les "contre" ont gagné, les "pour" ont perdu ! Cependant la méthode employée est hautement critiquable : la ligne de conduite suivie excluant toute loyauté, toute franchise, la carambouille a gagné !

En Janvier 2004, les études préalables terminées, tout était prêt: Il ne restait qu'à lancer le concours d'architectes, autorisé par délibération du 28 janvier 2004, puis validé par délibération le 14 avril 2004.

C'est alors que discrètement, on mit le dossier sous le coude!!!!

Par mes demandes réitérées, mes interventions en Bureau, en Conseil Communautaire, dans la Presse, dans les Bulletins Municipaux, je m'évertue à maintenir ce dossier hors de l'eau. Pendant cette même période, alors que les études préalables sont bien postérieures aux nôtres, la Communauté d'Agglomération d'Aurillac lance le projet de Centre Aqua-Ludique semblable au notre,... et obtient 47% de subventions :

- Europe 10,45%
- Feder; Etat 12,14% du Contrat l'Agglomération;
- Région 14,82% de la Convention l'Agglomération.
- Département du Cantal : 9,72%.

Cet Etablissement est livré pour Noël 2006. Bravo Aurillac, on ne peut pas en dire autant du Puy .

En cette année 2006, le réveil est pour nous difficile. Les subventions ont fondu ou se sont évaporées: Plus d'Europe, Plus d'Etat. Le Département, par le biais du Contrat Global de Développement Durable (CG2D) plafonne son aide à 3% (Cantal :9,72%!).

En septembre 2006, par une décision sortie d'un chapeau, bien orchestrée avec les Collectivités précédentes (tant elle arrive à point nommé pour le coup de grâce) par une série de nouveaux critères d'aménagements :

- bassin de natation à 6 couloirs,
- salle de contrôle anti-dopage
- tribunes

La région subordonne sa subvention plafonnée à 1,2 millions d'euros, à la prise en compte de ces ajouts, (tout pour le sport, rien pour le ludique). Arrivés à ce point, on comprend le surdimensionnement donnée à ce projet et l'impuissance des décideurs de l'Agglomération. Conclusion : plus de Centre Aqua-Ludique sur l'Agglomération du Puy-en-Velay.

D'aucuns diront que ce n'est pas un séisme ! Certes mais tout de même:

Demandez aux maîtres d'Ecoles leurs difficultés pour trouver des créneaux horaires à la piscine « Celestin Quincieu » d'Aiguilhe ou au bassin d'initiation de La Mouteyre à Brives-Charensac. Ce dernier est d'ailleurs en fin de vie.

Demandez aux utilisateurs adultes comme il est aisé d'aller faire des longueurs de bassin dans la foule des nageurs à qui on accorde très peu de créneaux !

BULLETIN MUNICIPAL DE BRIVES-CHARENSAC

Rédaction - Photos - Diffusion
Mairie de Brives-Charensac

Conception - Compo - Régie
PUBLICIBLE

5 place Michelet Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 09 77 85 - Fax. 04 71 02 54 93
Email : publicible@reussir.tm.fr

Impression : **Graal Imprim'**
Le Puy-en-Velay

Dépôt légal : à parution. Reproduction même partielle interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux annonceurs présents sur ce bulletin.

Ils sont à même de vous donner satisfaction dans les domaines les plus divers.

Réservez-leur vos achats.

.../...

Demandez aux personnes qui ont été priées de laisser leur place afin de "laisser le tour" à d'autres si cela leur fait plaisir...

Pour nous, l'affaire est assez grave. Aujourd'hui, il nous est répondu que le projet est d'ampleur, certes, mais quels sont les montants consacrés aux études ? études destinées à la stagnation du dossier. C'est du gaspillage indigne. Les familles continueront à conduire leurs enfants jouer dans l'eau des installations de Lavoûte S/Loire, de St-Paulien (qui va doubler prochainement ses surfaces...). Les touristes et leurs enfants ne trouvant pas d'intérêt ludique chez nous n'ont plus de raison de s'attarder à contempler la statue de la Vierge ou l'Hôtel-Dieu. La piscine a sombré dans le PUIT, en sortira-t-elle un jour ? Ce sera le prochain feuilleton.

Revenons à la Commune de Brives-Charensac qui a tant changé d'aspect en quelques années. Elle est une ville très recherchée pour le logement, les Associations, les Services, les Loisirs et son cadre de vie. Le coût des rares terrains encore constructibles culmine à des sommets inaccessibles aux salaires moyens. Nous regrettons fort cette situation qui contribue à renvoyer les jeunes à l'extérieur de nos murs.

La zone commerciale de Brives-Charensac (toujours 1ère Zone de l'Agglomération et du Département) s'est enrichie de plusieurs commerces au Rond-Point de Corsac et d'un Hôtel de qualité rue de Genebret depuis le mois de juillet 2006.

Nous attendons le déblocage de fonds par la Communauté d'Agglomération, compétente, pour aménager l'Avenue Charles Dupuy (du Rond-point de Corsac jusqu'au Rond Point de la Chartreuse).

En Juillet 2006, j'avais évoqué les projets de constructions ainsi que les réalisations en cours. A ces dernières (lotissement du Pradas, propriété Carrier place du 8 mai) devrait s'ajouter le projet sur le site de la Coopérative laitière : bâtiments à usage mixte, habitations et commerces.

A Brives-Charensac, le tourisme n'est pas encore à son maximum. Le camping a connu un difficile début de saison par la présence de clients « très irrespectueux » et par voie de conséquence, la défection du personnel saisonnier. En août le mauvais temps a découragé la clientèle.

Néanmoins, le camping reste largement bénéficiaire et le tourisme demeure un atout certain pour la cité de Brives-Charensac. Nous sommes ravis de constater l'attrait des Bords de Loire pour tous les promeneurs ou sportifs !

En demeurant la Cité d'Accueil que nous avons souhaité, l'intérêt de Brives-Charensac est préservé, ainsi que celui de l'Agglomération et du Département.

Hélas, le Chômage n'épargne pas notre ville : il y a à Brives-Charensac 8.3% de demandeurs d'emploi. Nous leur demandons de ne jamais perdre courage, de regarder toujours le positif, de ne pas se replier sur eux-mêmes et de fréquenter les nombreuses associations qui animent la ville.

Je vous assure du dévouement des Elus, Municipalité et Conseillers Municipaux ainsi que des salariés, employés territoriaux qui aiment Brives-Charensac et lui apportent toutes leurs compétences.

Le Maire de Brives-Charensac,
J.C.FERRET

Nous souhaitons :

- **BONNE SANTE à Chacun d'entre nous**
- **TRES BONNE ANNEE 2007 A TOUS LES BRIVOIS**
- **« BIENVENUE » à ceux qui vont s'installer**

■ Dernière minute

Suite du feuilleton.....source : « La Tribune le Progrès » édition du vendredi 1er décembre 2006

« L'Agglomération dévoile son catalogue d'engagements pour l'avenir »

...Deuxième Surprise : Le choix des élus concernant les piscines. On sait que la demande (même partiellement manipulée) a été forte de la part des habitants concernant ces équipements. Les élus ont retenu (engagement N°20) la réalisation à court terme d'un bassin supplémentaire sur le site de la piscine Célestin Quincieu ce qui nécessitera de dégager les terrains à proximité. Concernant le centre aqua-ludique des bords de Loire à Brives-Charensac, il est simplement précisé que l'Agglomération s'engage à «continuer à oeuvrer à sa création ».

signé JT

LE POINT SUR LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

*Les différents travaux prévus au plan d'investissement dans le cadre de l'éclairage public et de la voirie sont achevés.
Concernant les travaux réalisés sur le patrimoine bâti communal, nous pouvons noter :*

■ La Mairie :

A l'appel d'offres de début juin, la commission municipale compétente déclare plusieurs lots infructueux. Mi novembre une nouvelle consultation, permet le bouclage du dossier, dans les limites budgétaires fixées et approuvées par le Conseil Municipal.
Entre le 15 Décembre et le 15 Janvier, les différents services administratifs de la mairie ont rejoint La Maison pour Tous, laissant ainsi la place aux entreprises chargées des travaux.

■ Sécurité routière :

Les travaux concernent les mesures préventives décidées en commission pour la protection des passages piétons sont presque achevés.
Il reste à réaliser l'accès protégé du lotissement « le Clos du Pradas ».



Avenue des Sports :
Accès "Les Balcons d'Audinet"



Rue des Moulins :
Accès Place de l'Ormeau



Route du Monteil : accès Pont de la Chartreuse

■ Pont de la Chartreuse :

Les travaux ont débutés courant Novembre dernier par la construction d'une passerelle nécessaire au rétablissement de la circulation piétonne (On enregistre 580 passages journaliers). Nous regrettons vivement que les personnes à mobilité réduite ne puissent pas l'emprunter.

L'automne relativement doux a permis un avancement satisfaisant des travaux de consolidation des maçonneries sur ce chantier.

La structure de cette passerelle a été étudiée par un bureau d'études spécialisé. A l'issue du montage, un bureau de contrôle indépendant à l'entreprise, a réceptionné et validé l'installation.

Toutefois, nous recommandons aux parents de surveiller leurs enfants susceptibles d'utiliser cette installation en structure d'escalade. Cette passerelle a été calculée en stabilité pour résister à des vents de 110 km / heure, en cas d'intempérie (vent ou crue), l'accès pourra en être condamné.

Une imposante mais nécessaire passerelle



■ Le gymnase :

Achevé en Septembre, l'étude réalisée par l'architecte ALLIBERT et son équipe d'ingénierie confirme la vétusté de ce bâtiment. Devant un tel constat, le Conseil Municipal décide d'intervenir d'une manière plus conséquente :

Le montant des travaux se situera désormais à hauteur de 410.000 €. L'appel d'offres concernant ces travaux a été lancé en fin d'année 2006.



Le financement de cette opération est en cours de bouclage. Les travaux vont débuter dans le courant du 2^e trimestre de cette année. Exigeant des investissements de sécurité jugés trop importants, le reclassement, en type « L » (salle polyvalente), de cet ensemble recevant du public n'a pas été retenu, L'utilisation en sera donc strictement réservée aux manifestations à dominante sportive.

Couverture de 2 courts de tennis :

Un appel d'offre lancé le 27 Septembre a permis de désigner l'entreprise chargée de la réalisation de cet ouvrage.

Jean-Claude FERRET et Yves PRAT sont allés visiter une installation similaire au complexe sportif de « La Gauthière » à Clermont-Fd. Cette couverture, réalisée en P.V.C. double peau possède la particularité de tenir stable par gonflage permanent. Pendant les mois d'hiver, une turbine d'air chaud réchauffera à 8° cette structure permettant ainsi une utilisation continue. Le coût d'investissement s'élève à 123.000 €. La Fédération de tennis, le Conseil National pour le développement du sport participent au financement de ce projet.

Cette structure sera dégonflée chaque année, et rangée sur place au printemps et en été.

Une convention est en cours d'élaboration avec le bureau du Tennis-club concernant l'utilisation et le fonctionnement de cette installation.

Courts de tennis couverts



Vue extérieure



Vue intérieure

Assainissement

LE « S.P.A.N.C. » c'est quoi ? (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

La loi sur l'eau et ses différents textes d'application fixent de nouveaux objectifs en matière de gestion de l'eau et de protection de l'environnement.

- ➔ **pour les collectivités publiques :** l'obligation de contrôler les installations privées d'assainissement non collectif
- ➔ **pour les particuliers non raccordés à un réseau d'égout public :** l'obligation de posséder un dispositif d'assainissement individuel conforme à la réglementation en vigueur .

Par délibération, **le Conseil Municipal a décidé de transférer cette compétence au S A E (Service de l'Assainissement et de l'Eau) du PUY EN VELAY** . Ce service est en place depuis le 1er Janvier 2006. Son intervention est donc obligatoire et comme pour l'assainissement collectif, elle fait l'objet d'une redevance.

ainsi :

Si vous devez réaliser une installation d'assainissement non collectif (par exemple lors de la construction d'une habitation neuve)

- ➔ Votre installation doit être conforme à la réglementation.

Prenez contact avec le SAE qui vous indiquera les modalités du contrôle qui sera effectué (contrôle de conception et de bonne exécution de l'ouvrage).

- ➔ L'avis technique résultant de ce contrôle vous sera transmis ainsi qu'à l'autorité chargée de délivrer le permis de construire.

Pour garantir un bon fonctionnement de votre installation

- ➔ Le SAE sera également amené à vérifier périodiquement l'état et l'entretien de votre installation, qu'elle soit ancienne ou nouvelle.

Votre installation d'assainissement individuel est ancienne (une trentaine répertoriée dans la commune)

- ➔ Le SAE établira un diagnostic des installations existantes. Votre installation sera contrôlée à cette occasion.
- ➔ Les propriétaires d'installations en mauvais état de fonctionnement qui entraînent des nuisances devront alors les entretenir ou les modifier.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter :

Monsieur Matthieu DURANTON

SAE. 25 , Route de Beauregard 43770 CHADRAC - Tél. 04 71 06 00 65

BRIVES-CHARENSAC est à notre grande satisfaction de plus en plus prisé par les investisseurs professionnels. Trois projets importants devraient se concrétiser dans le courant de l'année 2007

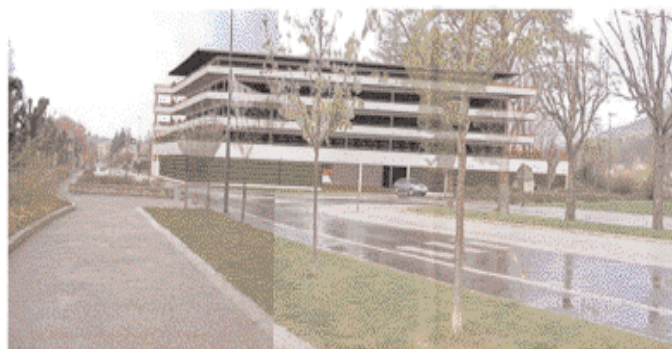
Rue de Charensac

12 logements face à la résidence les Peupliers dans le cadre de la réhabilitation des locaux des anciens « Transports ROGUES ».



Place du 8 mai

Construction de 35 logements et d'une surface commerciale en rez-de-chaussée sur l'ancienne propriété CARRIER.



Ancienne Coopérative laitière

Construction sur ce site d'un ensemble immobilier de 45 logements et d'une surface commerciale en rez-de-chaussée. Dans le cadre de ce projet, réalisation, à partir de l'actuelle voie d'accès aux moulins de la Dunière, d'une ouverture avec un large point de vue sur les bords de Loire.



Ancienne Gare

La partie « Gare de Brives-Charensac / limite communale avec Le Puy en Velay » de l'ancienne voie ferrée va être prochainement déclassée.

La commune sera donc en mesure d'acquérir les terrains:

- De ce déclassement
- de l'ancienne gare de Brives-Charensac.

La commune étant propriétaire du tronçon « Saint Germain Laprade/ancienne gare », ces acquisitions laissent entrevoir de nombreux projets, en particulier l'effacement du Pont SNCF côté de Tireboeuf afin de supprimer le couloir d'étranglement qui gêne la circulation (surtout celle des poids Lourds).

■ Activités Périscolaires

MISE EN PLACE D'ACTIVITES PERISCOLAIRES DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS ET PRIVES DE BRIVES-CHARENSAC

Le temps périscolaire :

C'est le temps :

- D'accueil de 7h.15 à 8h.30, début de la classe
- D'interclasse de 11h.30 à 13h.30
- De 16h.30, fin de la classe jusqu'à 18h.30

En 1999, la commune de BRIVES- CHARENSAC a signé un Contrat Educatif Local (C.E.L.) avec l'État (Direction Départementale Jeunesse et Sports).

En début d'année 2006 nous avons appris la disparition de ce dispositif transféré sur une autre tranche d'âge (11-18 ANS). La mise en place du (C.E.L) avait été précédée d'un long travail de réflexion et de diagnostic conduit entre :

- élus
- enseignants
- personnels
- Maison Pour Tous

Pour définir des actions prioritaires :

- Les rythmes de vie de l'enfant et l'aménagement du temps périscolaire
- La formation des personnels
- L'information et la participation des parents

L'organisation du temps périscolaire est l'activité du C.E.L. qui a fonctionné de la manière la plus satisfaisante dans la durée. Elle a permis de proposer aux enfants des écoles primaires publiques et privées de la commune un panel d'activités de découverte dans le domaine culturel, sportif très bénéfiques pour leur développement et leur épanouissement.

Au début du contrat le financement se répartissait à environ :

- 40% pour la commune
- 60% pour l'état

Montant annuel moyen 15 000 Euros au total,

Au début 2006, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (D.D.J.S.) nous informe de l'arrêt du dispositif, remplacé par un autre : le P.E.L au bénéfice d'une autre tranche d'âge (11-16 ans).

La municipalité de BRIVES-CHARENSAC a donc engagé une nouvelle réflexion pour décider s'il fallait ou non poursuivre tout ou partie du dispositif sachant qu'elle devrait le financer entièrement.

En prenant en compte l'intérêt des enfants et en partant du principe qu'ils ne peuvent être «pris en otage » par les contraintes des différentes institutions ou les changements de politiques publiques la commune a décidé de mettre en place un programme d'activités de découvertes dans les domaines culturels, sportifs, ou de loisirs.

La réflexion sur le périscolaire à BRIVES-CHARENSAC s'est appuyée sur quelques idées fortes :

1. La commune réaffirme sa volonté d'avoir une politique globale et cohérente en direction de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse.
2. Le temps périscolaire qui nous préoccupe et dont la Mairie est responsable, n'est qu'une composante du temps de l'enfant. Aussi ce temps doit-il être en cohérence avec les autres temps (vacances, temps extra-scolaire...) pour que la vie de l'enfant ne soit pas « découpée en tranches » en fonction des contraintes des institutions.
3. Les activités doivent pour ce faire, s'inscrire dans la continuité.
4. Elles doivent offrir aux enfants des temps différents du temps scolaire : temps de détente, de découverte, d'activités artistiques, culturelles, sportives, d'apprentissage à la citoyenneté etc...pour faciliter leur développement et leur épanouissement tout en assurant la fonction garderie.
5. Il faut distinguer ces découvertes des apprentissages scolaires qu'ils peuvent conforter ou compléter (COHERENCE). Elles doivent s'harmoniser avec les projets d'écoles.
6. Ils doivent permettre aux enfants de faire le lien avec leur cadre de vie : la cité, les associations etc ...
7. Ce programme doit donner à tous les enfants la possibilité d'accéder à des disciplines auxquelles certains d'entre eux n'auraient jamais accès.
8. Cette organisation du temps de l'enfant a pour effet indirect une fonction de prévention et de lutte contre la violence car elle développe les apprentissages collectifs la vie en groupe ,la socialisation
9. La mise en place de ce programme nécessite une bonne coordination. La M.P.T qui a en charge le Temps Libre, le CLSH ,les Ados, paraît être l'instance de coordination incontournable .
Elle aura pour mission :
 - En lien avec la Mairie et les chefs d'établissements, d'établir le programme en respectant les grands principes définis précédemment
 - De rechercher les intervenants et de mettre en place les actions.
 - De s'assurer de la bonne marche du projet et d'effectuer les bilans périodiquement et en fin d'année.

Modalités financières du projet :

Au regard du bilan effectué par la M.P.T., il semble que 600 heures sur l'année scolaire 2006/2007 permettrait de maintenir un volet d'activités intéressant.

Ces heures pourraient se distribuer de la façon suivante :

Ecole de la République 7 h. / semaine	Informatique jeux de stratégie musique	3 h. / semaine 2 h. / semaine 2 h. / semaine
Ecole de Corsac 3 h. 30 / semaine	arts plastiques danse cirque	1 h. / semaine 1 h. / semaine 1 h. 30 / semaine
Pôle Petite Enfance 3 h. 30 / semaine	cirque éveil musical jeux ou conte	1 h. 30 / semaine 1 h. / semaine 1 h. / semaine
Ecole la Chartreuse 3 h. / semaine	Informatique Conte	2 h. / semaine 1 h. / semaine
Ecole des Eaux-Vives 4 h. / semaine	Informatique Cirque	2 h. / semaine 2 h. / semaine

Période 28 semaines
Heures / semaine 21
Coût horaire 27 €
Coût des actions 15876 €
Coordination AUMPT / CS 3000 €
18876 €

TOTAL GENERAL 21 h. / semaine

Coût estimatif pour la période scolaire du 15/10/2006 au 15/06/2007, hors vacances, soit 28 semaines

A ce coût il faut ajouter les prestations de coordination de la Maison Pour Tous évaluées à 3000 Euros

La Restauration Scolaire

A travers le programme proposé par le Fonds National de Prévention, Education et Informations Sanitaires (FNPEIS), la Municipalité de BRIVES-CHARENSAC met en œuvre depuis plusieurs années des actions visant à améliorer la restauration scolaire dans les écoles primaires publiques.

Au cours de l'année 2006 le programme a continué à évoluer :

- Réunion de la Commission de Restauration Scolaire qui rassemble Mairie, Collège de Corsac (notre fournisseur), enseignants, associations de parents, diététiciennes, personnels municipaux, Maison Pour Tous.

- Surveillance du plan alimentaire par les diététiciennes du Centre Hospitalier Emile Roux qui Interviennent aussi parfois au moment des repas

- Formation des personnels de service

- Sensibilisation à la question des goûters et des collations

- Sensibilisation à la consommation des fruits avec quelques distributions (une par trimestre) au Moment de la collation du matin

- Amélioration de l'environnement des repas par de meilleurs équipements et une présence renforcée des personnels municipaux

- La Qualifourchette, outil d'évaluation de la qualité et des quantités distribuées permet de communiquer entre la Mairie, le Collège de Corsac qui assure la livraison des repas et les enfants, par l'intermédiaire des personnels de service

A travers une alimentation équilibrée améliorer la santé, sensibiliser les enfants au goût, à l'activité physique, mais aussi attirer l'attention des parents et de tous les publics sur ces questions tels sont les objectifs visés.

Aussi en 2006, en plus des interventions auprès du public scolaire et des enfants qui fréquentent le centre de loisirs de la Maison Pour Tous, quelques actions ont-elles été proposées à des familles, dans le cadre du Centre Social de la Maison Pour Tous.

Quatre ateliers portant sur l'équilibre alimentaire et les questions de consommation ont eu lieu à la Maison Pour Tous :

- le 14 Mars : le savoir-faire en cuisine avec un cuisinier de l'Hôpital Emile Roux

- le 28 Mars : le goût avec une Diététicienne et la participation du CODES 43

- les 9 et 23 Mai : la lecture et la compréhension de l'étiquetage des produits alimentaires avec un travail pratique dans les rayons de la grande surface AUCHAN et la visite des ateliers de ce magasin. Nous remercions Monsieur le Directeur du très convivial accueil qu'il nous a réservé.

Une quinzaine de personnes ont participé à ces ateliers.

L'association CSF (Confédération Syndicale des familles) a été un partenaire très actif de ces ateliers.

Pour 2007 les projets sont nombreux et nous espérons pouvoir les mener à bien, car dans ce domaine pour obtenir des résultats il est nécessaire de conduire des actions dans le long terme.

■ La semaine du goût à la crèche... Pourquoi pas ?

Il n'y a pas d'âge pour s'intéresser à l'alimentation et à ... la gastronomie, bien au contraire.

La découverte du goût dans la petite enfance a une grande importance. Nous gardons souvent une tendresse particulière pour les mets et les plats que nous avons goûtés et aimés dans notre enfance.

Les habitudes alimentaires acquises très tôt sont pour la plupart conservées lors de l'âge adulte. Elles sont essentielles pour la prévention des maladies telles que l'obésité, le diabète... mais également pour l'éveil du goût, de l'odorat, de la découverte et de la curiosité chez l'enfant.

Aussi, pendant toute la semaine du 16 au 20 octobre, les menus ont été « revisités » et chaque repas s'est transformé en espace de découverte et de convivialité, en terrain d'expérimentation, et tout le monde, petits et grands, s'est mis à table pour faire l'éloge du REPAS :

R comme **Repas**

E comme **Etre bien ensemble**

P comme **Plaisir**

A comme **Aliments**

S comme **Santé**

■ Les 10 commandements pour bien s'alimenter

I - Pas d'inquiétude : L'examen clinique et le bilan médical de votre enfant sont normaux.

II - Ne le forcez pas : À en manger plus qu'il n'en a envie. Un enfant règle très bien son appétit tout seul.

III - Ne le félicitez pas : Manger n'est pas une vertu, c'est un privilège.

IV - Pas de faveurs : Ne remplacez pas le plat refusé par un autre. Poursuivez simplement le repas jusqu'à la fin, sans faire de remarques.

V - Ne faites pas durer : Le repas ne doit pas s'éterniser.

VI- Pas d'assiettes trop pleines : Pour les petits appétits, 1 à 3 cuillers à café de viande et de purées suffisent largement, quitte à les resservir

VII - Attention au grignotage : Entre les repas : les mauvaises habitudes se prennent très vite et peuvent déséquilibrer les vrais repas qui doivent rythmer la journée.

VIII - Méfiez-vous : Des conseils farfelus ou contradictoires de l'entourage.

IX- Pas d'excès : Rappelez-vous qu'on mange beaucoup trop. C'est plutôt l'enfant « glouton » que l'on devrait emmener chez le médecin et non celui qui se contente d'un peu de tout.

X - Enfin tenez bon !

Ne vous affolez pas : votre enfant ne tombera pas malade.

Attention :

ces conseils concernent uniquement les enfants en parfaite santé physique et psychique.

Menus de la semaine du goût

Tous à table pour se **nourrir**
se **parler**
et surtout se faire **plaisir**

- Lundi** **Crêpes party**
Salées, sucrées,
les crêpes sont à la fête
- Mardi** **La main à la pâte**
Les enfants préparent le repas,
on goûte à tout avant de préparer
la soupe aux légumes et la salade de fruits
- Mercredi** **« La Cafet' crèche »** ou self tout en couleur
On choisit, on mange ce que l'on veut
comme on veut
- Jeudi** **Repas exotique**
Découverte de saveurs nouvelles
« marmite de poulet à la noix de coco »
- Vendredi** **Repas campagnard**
Et pour finir la semaine en beauté...
Fondue au chocolat au goûter



Et là... je fais quoi ?



Quel boulot !!!



Ah !!! le chocolat



C'est sérieux



La main dans la pâte



Mmm !!! C'est si bon



On va bien se régaler

Centre Communal d'Action Sociale

PORTAGE DES REPAS

LIAISON FROIDE

La présentation des nouveaux équipements de liaison froide du foyer restaurant et du service de portage des repas à domicile a eu lieu le Samedi 21 Octobre 2006 au Foyer Restaurant, 7 rue de Charensac.

Pour un meilleur service et en tenant compte des observations des bénéficiaires quelques modifications ont été apportées :

Depuis le 6 juin 2006, les repas servis au Foyer Restaurant sont conditionnés dans des « bacs gastronormes », stockés dans une armoire frigorifique, pour être ensuite réchauffés dans un four mixte à injection.

Pour les repas livrés au domicile des personnes âgées, ils sont conditionnés dans des barquettes plastiques individuelles jetables thermo scellées pour être transportées au moyen d'un véhicule isotherme frigorifique. La livraison n'est plus journalière mais organisée selon 4 tournées.

VOS REPAS à consommer le	Seront préparés au FOYER VERT BOCAGE le	Seront livrés à votre Domicile le
LUNDI	SAMEDI et DIMANCHE	LUNDI matin
MARDI et MERCREDI	LUNDI	MARDI matin
JEUDI et VENDREDI	MARDI	MERCREDI matin
SAMEDI et DIMANCHE	JEUDI	VENDREDI matin



Liaison froide
Véhicule isotherme de transport



Foyer restaurant

■ LES RESTOS DU COEUR - Campagne 2006/2007



1^{ère} distribution : mercredi 6 décembre 2006.

Les inscriptions et les distributions ont lieu le mercredi au foyer restaurant, 7 rue de Charensac à Brives-Charensac

*Restos du cœur 2005
Remise de chèque*

■ REPAS DES ANCIENS

Le repas offert aux personnes de la commune de plus de 70 ans, animé par Alain Didier, a eu lieu le 24 septembre 2006 à la Cafétéria Flunch . Un menu excellent et une bonne participation ont permis de passer une agréable journée. Les discussions allaient bon train et chanteurs et danseurs ont dévoilés tous leurs talents.

■ LIVRE NAISSANCE

Le livre naissance « **GRAND** » a été offert à tous les nouveaux nés de la commune, le livre « **FRIMOUSSES** » aux Assistantes Maternelles le mercredi 15 novembre 2006 à la Médiathèque « Le Moulin aux Livres » de Brives-Charensac.



Mon premier livre

■ COLIS DE NOËL

Distribués, comme chaque année à partir de mi décembre par les Services Municipaux. Il concerne environ 600 bénéficiaires. Ceux qui ne l'auraient pas reçu sont priés de se faire connaître en Mairie.

■ FÊTE DE NOËL

Le Groupe TI DOUNARAÏ, chansons de tous horizons, et TEMPS DANSE association Brivoise ont animé un après-midi à la Maison Pour Tous de Brives-Charensac le 10 décembre 2006. Cette manifestation a été suivie du traditionnel goûter.

SERVICE DE SOINS

Des moulinsages de la Dunière... au S.S.E.S.D.

Les étapes d'une réhabilitation



- un service composé d'une équipe pluridisciplinaire de 17 professionnels de références différentes qui construit une prise en charge cohérente s'adressant à l'ensemble de la situation des enfants, des adolescents
 - un service dont la mission est de soutenir l'intégration, la socialisation de ces jeunes en milieu ordinaire et dont la dynamique et les propositions sont en interaction constante avec l'environnement familial et social.
- Cette réalisation est le fait de l'investissement de l'Association APAJH, tant humainement que financièrement, de l'accompagnement des organismes de tutelle et des financeurs du SSES (DDASS* et CRAM*), de l'accueil de la municipalité de Brives-Charensac, de l'investissement de l'équipe, de l'attente des familles.
- * DDASS - Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
CRAM - Caisse Régionale d'Assurance Maladie

Un Service de Soins et d'Éducation Spécialisés à Domicile s'est installé dans les anciens « Moulinsages de la Dunière ». Ce SSES est géré par l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH). C'est :

- un service pour 40 enfants, adolescents handicapés moteurs,
- un service qui se déplace sur les lieux de vie, un service de proximité qui peut aussi accueillir et recevoir des enfants, des familles, des partenaires,

Conseil Municipal des Jeunes

Le mandat de 2 ans s'achève. Le Conseil Municipal des Jeunes dresse un bilan positif.

Les enfants ont été heureux de se retrouver autour d'échanges et de projets. Le voyage en Allemagne a été une belle concrétisation de leurs travaux.

Les nouvelles élections se sont déroulées dans Les classes de CM2, 6ème, 5ème de tous les établissements scolaires de la commune. L'équipe municipale est très satisfaite de donner la possibilité aux enfants d'émettre leur pertinent point de vue sur la vie à Brives-Charensac et sur les améliorations à apporter dans la commune.

Participer au Conseil Municipal Jeunes est un des éléments qui aident les enfants à prendre toute leur place dans la collectivité. Emettre des idées, soumettre des projets, échanger entre enfants et adultes... Voilà quelques enjeux du Conseil Municipal des Jeunes.

Samedi 16 décembre a eu lieu l'installation du Conseil Municipal des Jeunes. Voici la liste des heureux élus :

Ecole fréquentée	Classe	Nom / Prénom	Projets
Chartreuse collège	5 ème	DELABRE Jérémy	Trouver un local pour la projection de films à Brives. Rechercher des nouvelles activités en lien avec la MPT. Organiser des visites, déplacements de jeunes pour des rencontres sportives à un niveau national. Développer une aire de jeux pour les voitures téléguidées.
		NAVARO Mylène	
		GIBERT Marion	Parcours de santé
Chartreuse primaire	CM2	SAGNARD Jonathan	Piscine couverte
Corsac primaire	CM2	TRIPOD Alexy	Fabriquer des maisons ou logements pour SDF. Aider les personnes âgées ou en difficulté.
	CM2	CIESIELSKI Hugo	Agrandir la piscine de Brives - Organiser un tournoi de foot
La République	CM2	MOREAU Jonathan	Protéger plus la nature.
	CM2	ACHARD Sylvain	J'ai envie qu'il y ai un terrain de base-ball.
	CM2	JOUBE Nicolas	Faire un plongeur pour se baigner dans la Loire
	CM2	ASTRUC Anthony	Améliorer la circulation en vélo dans Brives-Charensac (traversée du pont de Brives-Charensac périlleuse)
Les Eaux Vives	CM2	MARCHAL Enzo	Faire un terrain de moto-cross
		PAYS Antoine	Refaire les trottoirs, une piscine, une cabane, une patinoire, un terrain de cross.
Collège de corsac	5 ème	EYRAUD Anaïs	Parcours de santé
	5 ème	GERBIER Jérémy	Améliorer le terrain de bosses - Faire un voyage
	5 ème	GATEL Arthur	Faire une piscine - Faire un voyage
	6 ème	BERNAT Paul	



Jérémy DELABRE
est élu Maire
du Conseil Municipal
des Jeunes.
Jonathan MOREAU
et Paul BERNAT
sont ses Adjoints.

Jean-Claude FERRET
présente :
de gauche à droite,
Paul BERNAT,
Jérémy DELABRE,
Jonathan MOREAU



Apprentissage de la citoyenneté

■ Trésor à Brives : pour le découvrir lisez ces quelques lignes.

Un indice vous aide : le trésor est dans un moulin où on entre presque comme dans un moulin...

Vous avez reconnu la médiathèque? Bravo ! (Ouverte 17 heures par semaine et pour vous guider, quatre salariés et de nombreux bénévoles)

En quoi consiste ce trésor ? Il permet d'enchanter chacun selon ses goûts voyez plutôt :

- Les plus petits peuvent venir écouter des histoires à 16h30 les mercredis hors vacances scolaires.
- Sur les étagères, bien rangés, environ 8500 livres pour enfants, 13 000 livres pour adultes et 1000 CD.



Même les tout petits

Vous aimeriez en profiter ? C'est tout simple : il ne vous en coûtera que 15 euros par famille.

L'équipe propose en plus que chacun devienne acteur d'un jury pour défendre le livre qui lui a particulièrement plu :

- Le livre élu pour les enfants de 1 à 6 ans,
- Les Incorruptibles pour les enfants de 7 à 14 ans,
- Le Livre inter et le Goncourt des lycéens pour les adultes.

Tous ces avantages liés à une étroite collaboration avec les écoles font que chaque année la médiathèque prête 18.000 documents enfants, 26.000 adultes, 5.000 disques.

Enfin la médiathèque joue les musées en ayant accueilli cette année :

- plusieurs peintres et sculpteurs,
- une exposition sur la gourmandise accompagnée par une lecture et une dégustation animée par Jean-Luc Chapuis, pâtissier,
- un spectacle musical pour les tous petits dans le cadre des animations de l'école de musique
- une exposition sur les énergies très appréciée par les écoles primaires et le collège,

Les amis de la bibliothèque ont organisé une visite du Musée Crozatier et du théâtre rénové.

Tout cela est possible grâce au budget de 9.000 € qui a permis d'acheter des livres, livres lus, périodiques et CD (soit approximativement 870 documents).

Il serait dommage de ne pas profiter de cette manne culturelle...

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Le moulin aux livres

36, avenue Charles Dupuy - 43700 Brives-Charensac

☎ 04 71 04 00 40

Horaires d'ouverture :

	10 h	11 h	12 h	14 h	15 h	16 h	17 h	18 h	19 h
Lundi									
Mardi									
Mercredi									
Jeudi									
Vendredi									
Samedi									



Comité de Jumelage

Echange de Jeunes

Comme chaque année, le comité de jumelage a organisé l'échange entre jeunes Allemands et jeunes Français, du 3 au 12 août 2006.

Ce sont 35 jeunes qui ont passé 10 jours ensemble. Ils étaient hébergés dans les familles françaises. Le comité a organisé les activités de rencontres, culturelles, de loisirs et de sports.

- Parc Aventure à ST PAULIEN
- Vélo Rail à PRADELLES
- Randonnée VTT sur le plateau de Deves
- Rallye culturel à la découverte de la vieille ville du PUY EN VELAY
- Bowling à St Christophe sur Dolaizon
- Rafting et canoë – kayak sur l'Allier (Monistrol d'allier, Prades, Langeac)
- Goûter « crêpes »
- Soirée familiale « Grillades » au camping de Brives. A cette occasion les mamans ont apporté de délicieux desserts.



*Le groupe de jeunes
Brives-Charensac - Illerkirchberg*

C'est sous la pluie et non sans quelques larmes que jeunes Allemands et Français se quittaient, au matin du 12 août, le cœur gros mais la tête pleine de souvenirs.

■ Les habitants passent à table avec la Maison Pour Tous

Samedi 3 juin plus de 140 Brivois ont répondu à l'invitation de la Maison Pour Tous – Centre Social qui organisait un repas champêtre sous le signe de la convivialité.

Apéritif, grillades, bonne humeur ont contribué à créer ce lien si nécessaire entre habitants de la cité des bords de Loire. Cette belle ambiance ne fut même pas perturbée par la fraîcheur atmosphérique qui obligea pourtant à un repli stratégique dans la salle de restaurant.

A l'issue du repas, les enfants du centre de loisirs, élèves de l'école de Cirque Piccolino ont offert un spectacle de cirque particulièrement apprécié. D'autres ont pu suivre la projection de deux films animés dans la salle de spectacle :

- Oliver et compagnie
- la prophétie des grenouilles



A coup sûr cette deuxième édition fut indéniablement une belle réussite.



La Propreté Urbaine

L'état de propreté des rues et des trottoirs se juge d'un seul coup d'œil surtout s'ils sont sales !
De tout temps, la Municipalité a cherché à rendre ce service plus efficace. Pour ce faire, le service dispose de :

- 1 balayeuse de rues
- 1 balayeuse de trottoirs



Le doyen de nos cantonniers

Une fois n'est pas coutume, rendons hommage au doyen de nos cantonniers. Vous l'avez rencontré balayant les zones difficiles d'accès aux machines.



Aire de jeux pour enfants ??

Malgré tout le sérieux que le service consacre à l'exécution de ces tâches, le nettoyage ne peut être fait que selon une certaine périodicité qui peut paraître parfois trop longue. Chacun de nous doit avoir à cœur de conserver le plus longtemps possible notre environnement dans un état de propreté acceptable. Alors, sus aux papiers, plastiques, boîte et bouteilles de boissons, etc...

Comment parler de propreté sans aborder le problème récurant des déjections canines. Vous en rencontrez partout :

- Au jardin de San Carles de la Rapita
- Au square Jean Moulin
- Aux abords de la Maison Pour Tous



Balayeuse de trottoirs

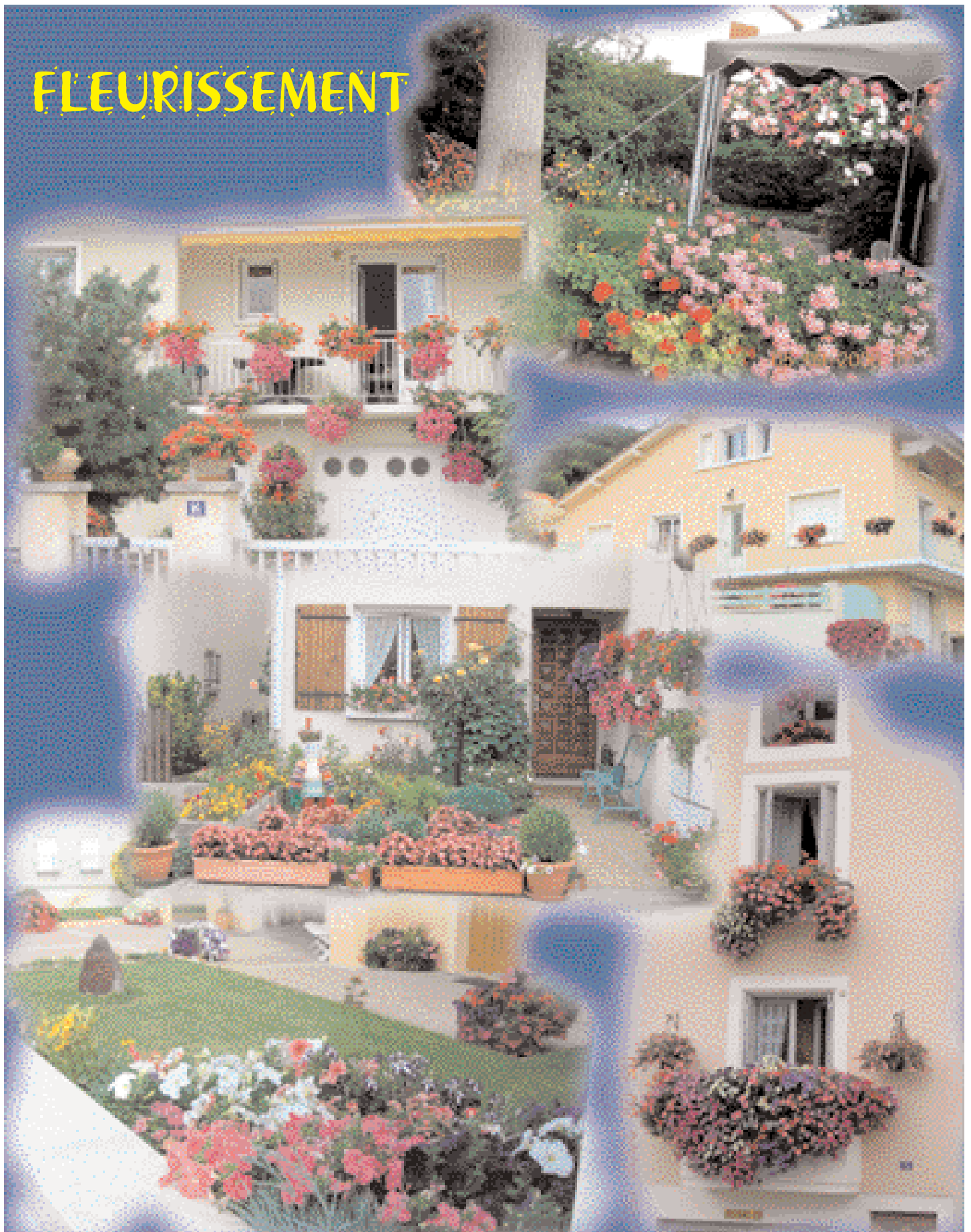


Balayeuse de chaussée

- Et jusque dans les aires de jeux....
terrains de prédilection

Que faire pour obtenir que cette pollution, car s'en est une, se fasse plus discrète voire disparaître ? Nous ne pouvons que renouveler notre appel au bon sens, notre appel au civisme de chacun.

Brives-Charensac sans souillure canine... C'est possible



■ Joseph SERVANT avait reçu, en 1962, les insignes de « Chevalier de la Légion d'Honneur »

Le 12 août 2006, Joseph SERVANT est fait « officier » et reçoit « la rosette de la Légion d'Honneur ».

Le Général de brigade Jean NICHON retraçait la carrière militaire du Colonel Joseph SERVANT. Epopée qui commence en 1940 en Algérie, passant par l'Ecole des Elèves Officiers, Maroc, Indochine, Afrique, Europe centrale (Prague), pour se terminer au Togo en 1980.

Natif d'Yssingeaux, Joseph regagne alors la Haute-Loire et s'installe à Brives-Charensac.

Monsieur Alain REGUILLON, directeur adjoint de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe, (A.F.C.C.R.E.) conduit l'assistance sur les traces, civiles cette fois, de Joseph SERVANT. On le trouve tour à tour à la toute nouvelle Maison Pour Tous, à la bibliothèque municipale, sur le parcours de la Transcévenole Mais le point d'orgue de toutes ces activités est sans conteste la création, en 1987, du Comité de Jumelage de Brives-Charensac ; Comité qu'il devait présider durant 13 ans.

La relation d'amitié et de confiance que Joseph SERVANT a su établir est la source du succès des jumelage avec Illerkirchberg (Allemagne) puis, quelques années plus tard, avec Sant Carles de la Rapita (Espagne, Catalogne). L'objectif de Joseph SERVANT, aider à faire partager son idéal européen, grâce à des jumelages. Sous son impulsion, la Haute Loire, passe en quelques années, de 3 à 24 jumelages. Joseph SERVANT fonde la Fédération départementale des villes jumelées.

Le Conseil Européen récompense l'activité du comité de jumelage de Brives-Charensac en lui attribuant trois distinctions :

Le diplôme européen en 1995

Le drapeau d'Honneur en 1996

La plaquette d'Honneur, sa plus haute distinction, en 1999



Outre les félicitations des personnalités officielles, ainsi que celles de ses nombreux amis, Joseph SERVANT a reçu des missives de : M. Anton BERTELE, Maire de Illerkirchberg ; M. Gerhart LOTTER, ancien Maire de Illerkirchberg ; M. Miquel Alonso HERRERA, Maire de Sant Carles de la Rapita.



■ Marie-Rose MERLE vient de passer le cap des 80 printemps

Le 26 septembre, en fin de séance, le Conseil Municipal, dont elle est la doyenne, lui a réservé la surprise d'un hommage bien mérité.

MATÉRIAUX DU VELAY



Peyrard

43700 ST-GERMAIN-LAPRADE

Tél. **04 71 04 95 09**



TRAVAUX PUBLICS - V.R.D.

- Enrobés noirs ou rouges
- Pavage - dallage - bordures
- Béton désactivé / Terrassement - canalisation
- Maçonnerie pierre et béton
- Génie civil

Place Fondneuve - 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE
Tél. 04 71 04 15 77 - Fax 04 71 04 15 78 - Tél. voiture 06 08 25 81 43
Siège Social : 43320 PRALHAC - LOUDES



Plâtrerie - Peinture

sarl **PAYS-BORDEL**

Isolation - Façade

3, rue de la Transcévenole - Z.I. de CORSAC 2
43700 BRIVES-CHARENSAC
www.pays-bordel.com

Tél. : 04 71 05 22 76 - Fax : 04 71 05 48 24

EN HAUTE-LOIRE...
LE MENSUEL POUR BIEN
VIVRE SA RETRAITE

REUSSIR
**REGARDS
d'Aînés**

Retrouvez tous les mois vos rubriques

Abonnez-vous !
Immeuble Intercorulaire - 16, Boulevard Bertrand
BP 63 - 43002 Le Puy-en-Velay Cedex
04 71 02 60 44



Plaquettes d'entreprises - Catalogues

Dépliants - Papier en-tête - Tracts

Affiches - Cartes commerciales

Documents commerciaux

Bulletins Municipaux ...



**PUBLI
CIBLE**

AGENCE & REGIE
PRESSE - EDITION

5 Place Michelet - 43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél. : 04.71.09.77.85 - Fax : 04.71.02.54.93

email : publicible@reussir.tm.fr

Création

Composition

Montage

Impression

GRAAL

Pour 1 euro de plus

Votre 2^e paire même en progressif solaire



BRIVES OPTIQUE
4, av. Ch. Dupuy - 43700 Brives-Charensac
04 71 04 94 40

COLONNES MICHELET OPTIQUE
1, Place Michelet - 43000 Le Puy
04 71 02 78 44

vision PLUS
www.vision-plus.fr

BRICOMARCHÉ
Les Mousquetaires

ÉCONOMISEZ 5% TOUTE L'ANNÉE
sur plus de 5000 produits

Bricolage
Jardinage
Décoration
Animalerie
Construction

PRIX BAS

6, route de Coubon - 43700 Brives Charensac - 04 71 04 23 43

Gimac
entreprise

sage
Centre de Compétence

POINT CONSEIL INFORMATIQUE

Z.I. 12 av. de Coubon
43700
BRIVES-CHARENSAC



Tél. 04 71 05 38 12 - Télécopie 04 71 09 55 49
Web : www.gimac.fr / e-mail : gimac@es-conseil.fr

Promeca

Un spécialiste au service du professionnel et du particulier

Un atelier de constructions mécaniques et chaudronnerie
(réalisation de pièces à l'unité, découpe, soudures spéciales...)

Magasin d'outillage et fournitures industrielles,
transmission, soudage, visserie boulonnerie, levage, électro-portatif...

20 route de Coubon, Z.I. de Corsac - 43700 BRIVES-CHARENSAC
Tél. Atelier : 04 71 09 46 38 - Fax : 04 71 05 53 34
Tél. Magasin : 04 71 09 07 69 - Fax : 04 71 09 04 57

Cegelec

Centre Est
Agence Hauts de Loire - Centre Le Puy

ZI de Corsac BP 46 - 43700 BRIVES-CHARENSAC
Tél. + 33 (0)4 71 05 70 33
Fax + 33 (0)4 71 02 86 34

SOCIÉTÉ REYNOV' SPORT

Spécialiste des sols sportifs

Terrains de football, plateaux sportifs et tennis, revêtements de gymnases
Départements : Haute Loire - Cantal - Ardèche - Lozère

SOCIÉTÉ REYNOV' SPORT - Jean-Louis REYNAUD - 43340 LANDOS
Téléphone/Fax : 04 71 08 27 25 - E-mail : jeanlouisreynaud@free.fr

Encore un défi TRYBA !

JUSQU'À **30%** D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE AVEC TRYBATHERM®



GARANTIE 15 ANS

www.tryba.com
Devis en ligne sur www.tryba.com

Zone Commerciale La Chartreuse
43700 Brives-Charensac
Tél. 04 71 02 07 66

TRYBA®
Fenêtres - Portes - Volets